

Réunion sur les pistes transversales d'Erquelinnes et de Thuin Leers-et-Fosteau, 19 juin 2001

Deux groupes de réflexion ont été formés et les deux sujets traités sont :

- Le manque de protection des vues et paysages.
- Le manque d'entretien des bâtiments collectifs.

1. Le manque de protection des vues et paysages

Relevés des lieux problématiques

- Rue de la Laiterie à Biercée lors des travaux d'égouttage, des égouts ont été placés et se jettent dans les étangs. Ceux-ci sont condamnés par la pollution.
- A Erquelinnes, le projet de dépôt des boues de dragage est à éviter car s'il est bien prévu dans une zone industrielle, celle-ci est située en face d'un espace vert naturel de grande qualité. A Hourpes, le même projet est un désastre pour le hameau de Hourpes, si digne d'intérêt avec son château et son coron.
- Près de l'écluse de Lobbes, une maison gâche le paysage. Il faut éviter que d'autres soient construites à cet endroit.
- En France, autour de la Thure, un projet de remembrement saccage tout, c'est l'exemple à ne pas suivre et dont on subit les conséquences du côté belge : il faut tenir compte des effets d'un remembrement au-delà de la frontière.
- Les zonings : la sucrerie de Donstiennes, ceux de Solre-sur-Sambre mais aussi de Lobbes et de La Buissière ont un aspect sinistre et sont également difficiles d'accès.
- Sur l'entité d'Erquelinnes, il y a plusieurs sites de dépôts clandestins recensés (la cliquotte, au vinterre, ...). Ce serait utile de terminer en groupe le recensement et d'agir (informer, verbaliser, nettoyer puis facturer...), sachant que chaque cas est particulier, difficile mais possible à gérer. La motivation est d'autant plus grande qu'un dépôt appelle le plus souvent son élargissement et peut avoir, entre autres, des répercussions paysagères indéniables et négatives !
- A Thuin, une habitation a été construite gâchant une vue importante vers le beffroi, ce terrain est en zone à bâtir : que pouvait-on faire pour l'éviter ? La Commune aurait pu racheter le terrain et valoriser cette vue, exemple : une aire de pique-nique pour permettre aux touristes de profiter d'une vue exceptionnelle sur Thuin.

Endroits à préserver

- A Thuin, le long de la voie de chemin de fer, des endroits admirables subsistent. Or, le chemin de fer est un moyen idéal pour apprécier les paysages, que l'on soit touriste ou habitant. Il faudra être très attentif à les préserver, en particulier lors de la réhabilitation de la gare du Nord.
- Des vues sont à protéger, exemple à Montignies-Saint-Christophe :
 - près du cimetière où des bâtiments gâchent les vues;
 - près de la ferme du clocher (lieu-dit « la porte de Montignies »), un nouveau bâtiment gâche la vue, la construction d'autres semblables achèverait de tout abîmer;
 - vers la France (chemin de Bersillies(?)), une nouvelle maison perturbe le paysage, il faut éviter la construction des suivantes.

Quelques pistes et propositions de préservation et de valorisation des paysages

- Une prise de conscience de l'intérêt des paysages commence à se faire sentir parmi la population. Cela est sans doute la conséquence de l'observation que leur grignotage est irréversible. Il est important de stimuler cette prise de conscience afin qu'elle se transforme en volonté de préserver. Il est également important d'amener les autorités communales à cette prise de conscience et de les inciter à réaliser un plan cohérent de sauvegarde des paysages : il faut sensibiliser et réglementer.
- Un des seuls développements possibles pour nos régions est le tourisme, il ne faut pas perdre notre chance et au contraire s'unir entre communes de part et d'autre de la frontière, Exemple : Bersillies enclavée en France ne peut réfléchir qu'avec ces partenaires.
- Parcours de paysages historiques entre plusieurs sites (ex. sites archéologiques de Merbes et Leers, ferme de la Loge à Erquelinnes. Il reste des traces de mines de fer, les faire connaître dans un projet de découverte historique dans leur site ...).
- Parcours de paysages le long de la Sambre.
- Dans ces parcours : joindre intérêt paysager naturel et site historique, exemple : Thuin a été attaquée par des vikings qui avaient remonté la Sambre vers 700. Cela peut être le point de départ d'un thème de découverte.
- Les rivières de la région (ex. la Hantes) étaient typiquement bordées de saules têtards. La pratique de l'étêtage des saules tous les trois ans a peu à peu disparu, modifiant progressivement l'allure générale de ces éléments constitutifs des vues et paysages. L'ASBL Noctua, qui cherche à protéger et multiplier les arbres creux offrant un abri aux rapaces nocturnes, se propose d'élaguer gratuitement ces arbres et de sensibiliser la population par des actions didactiques comme la distribution gratuite de plants de saules.
- Comment parvenir à faire regarder autour de soi et apprécier son village plutôt que de réserver cette attention uniquement aux vacances lointaines ? Un exemple réussi est « les plus beaux villages de Wallonie », cette appellation est très porteuse. De nombreuses personnes des alentours viennent les visiter. Les habitants prennent plus de soin à leur maison. Cette appellation a aussi l'effet de dynamiser les associations préexistantes (voir exemple de Ragnies).
- Un « label des paysages de la Haute Sambre » peut être un moyen. pour connaître des paysages tels que celui derrière l'église de Solre-sur-Sambre, ceux vers la vallée de la Sambre entre le carrefour du Sartiau et Leers, les vues vers Biercée à partir du centre de Ragnies, ... et ainsi mieux les protéger.
- La découverte par une activité ludique est porteuse. On peut s'inspirer de l'expérience positive de la fête à Montignies où par des jeux de rôle et un jeu de piste, le village était découvert. Cela a été très efficace et de nombreuses familles y ont participé. Des jeux-balades pourraient être organisés.
- L'information est essentielle mais la Commune doit la donner. Par exemple, à Thuin, pour les jardins suspendus, on ne peut nulle part avoir des informations fiables et complètes. On ne dispose que de ce qui est dit ou publié à gauche ou à droite, c'est-à-dire du parcellaire et subjectif, voire souvent tendancieux et déformé. Pourtant, beaucoup de personnes sont intéressées même de s'investir personnellement mais on dirait que c'est impossible de pouvoir comprendre ce qui se passe et encore moins de donner son avis. Pourtant, c'est un droit, il s'agit d'un patrimoine collectif, il est grandiose et on y est attaché.
- Un parc à containers à Erquelinnes serait une solution au moins partielle au problème des dépôts clandestins.

- A l'intérieur des villages, il y a aussi des vues à protéger. Les modifications de façades peuvent avoir des effets non négligeables. Plusieurs solutions sont évoquées : un RCU (règlement communal d'urbanisme), c'est-à-dire un outil pour gérer l'octroi des permis d'urbanisme par la Commune. Rédigé sur base d'une étude quartier par quartier, cet outil permet un contact et une base de discussion entre Commune et population pour faire comprendre les ensembles à respecter. Un outil plus simple serait des exemples montrant l'identité de chaque quartier et ce qu'il faut préserver. Ce descriptif par quartier enrichi par les habitants pourrait aussi être diffusé.
- La route de Mons est un lieu de passage de touristes d'un jour. On devrait « capter » l'attention des touristes. Or, rien n'est indiqué pour tout ce que l'on a d'intéressant. Des panneaux indiquant le port, les paysages, ... seraient utiles.
- L'intérêt doit être suscité, en particulier chez les enfants en primaire. Les riverains connaissent bien le quartier. Une organisation simple peut profiter de cette richesse pour mettre au point des animations de découverte avec les habitants et des animateurs. Un exemple de ce type était réalisé avec les journées « place aux enfants », malheureusement abandonné à Erquelinnes. Thuin poursuit l'expérience : des thèmes de découverte des paysages pourraient être traités.
- A Erquelinnes, une expérience de tour en rollers existait mais a aussi été abandonnée, il s'agit pourtant d'un moyen de découverte pour les plus jeunes.
- Des clubs de photos existent et doivent être encouragés. Il y a déjà eu des expositions sur le thème de l'eau (à Erquelinnes). Il faudrait stimuler la visite des lieux exposés : très peu de visiteurs prolongent l'exposition par une visite sur le terrain, un concours serait peut-être le bienvenu. Une autre idée émise et à poursuivre : comparer des photos actuelles aux photos ou cartes postales anciennes du même site ...
- De nombreux villages manquent de dynamisme. Pour le faire naître, il faut rassembler tout le monde autour de projets qui sont d'intérêt général. Exemple : la mobilité.
 - la route de Mons qui est un handicap pour plusieurs communes rassemblerait un large public;
 - la route du Sartiau;
 - le goulot de la Ville Haute à Thuin;
 - le goulot de Lobbes.

Cela pourrait être le départ de réflexions et actions sur d'autres thèmes tels que les paysages.

- Les échanges entre villages et entités sont importants, c'est d'ailleurs un des points forts du Parc Naturel de la Haute Sambre : à stimuler.
- Point important : il existe une étude récente concernant les aires paysagères à préserver. Il serait important que cette étude (de l'ADESA pour la RW) soit communiquée aux communes, ainsi que les travaux de base. Une copie serait un outil intéressant pour la Commune et les associations.

2. Le manque d'entretien des bâtiments collectifs

Lieux problématiques : quelques précisions et ajouts

1. La Maison communale de Bersillies et le kiosque

2. La gare d'Erquelines-Centre

3. La Maison communale de Grand-Reng

A l'intérieur, il y a un escalier monumental bordé de chaque côté par 2 petites pièces.

Il manque un grand local. Pourrait-on abattre les 2 cloisons pour faire 1 seule et grande pièce ? Peut-on ajouter une cuisine pour en faire une salle de réunions et de fêtes (type mariages) ? Cela manque au niveau communal (la salle de Solre-sur-Sambre est sur-occupée).

4. L'école communale de Grand-Reng : il y a des locaux désaffectés, mais pas l'ensemble car l'école est toujours active.

5. Bâtiment communal de Hantes-Wihéries

La salle des fêtes à l'étage est inutilisable car le plancher est en mauvais état alors que des jeunes désirent un local; le rez est entièrement occupé par l'école.

6. Le kiosque de Biercée

7. La Maison communale et l'église de Gozée

Avant, c'était une bibliothèque, actuellement elle est partiellement occupée par des associations locales.

8. La Maison communale de Thuillies

Les besoins de matériaux semblent satisfaits. On peut essayer le concours Ford pour y créer une maison des associations.

9. L'école communale de Ragnies

10. La chapelle d'Ossogne

11. Le beffroi

12. La chapelle des Soeurs Grises

Pistes possibles :

- Inciter la réhabilitation et l'occupation par un promoteur privé. Ex. en faire un hôtel de standing (ne peut s'envisager que dans un centre urbain rénové), ou une auberge de jeunesse (hôtel semble difficile par manque de stationnement).
- galerie d'antiquaire;
- une occupation d'ampleur régionale (école de danse, spectacle, arts dramatiques ou autres).
- bibliothèque car la salle de lecture de la Rénovation devient trop petite à la place du Chapitre.

13. La tour Notger, les remparts et cheminements à la Ville Haute

14. Garage annexe au presbytère de Ragnies menace ruine : les corniches sont à refaire; les poutres menacent de s'effondrer.

15. Couvent de Solre : il se désaffecte petit à petit car les classes sont déplacées vers Beaumont et les soeurs sont de moins en moins nombreuses. Il y a un parking et une salle de spectacles d'envergure. Ce type de salle manque ailleurs dans l'entité et particulièrement à Solre-sur-Sambre qui est très dynamique en matière culturelle. L'autre salle de Solre est surchargée car elle est très demandée. Cela occasionne d'ailleurs des nuisances de voisinage. De plus, le théâtre et ses décors y prennent trop de place. Ces deux salles à Solre seraient complémentaires. On pourrait aussi en faire une maison des associations.

16. Bâtiment d'Intersud, Grand'rue à Thuin qui serait désaffecté par le départ de l'Intercommunale vers un zoning.

Problèmes

- On n'a pas d'inventaire précis et exhaustif comme base à toute action. Seul un inventaire des potales de Solre a déjà été réalisé.
- La Commune ne réagit pas alors qu'on signale spontanément les problèmes.
- Limites des finances communales.
- Lors de l'octroi de permis de bâtir (ou de transformer), le fonctionnaire ne se déplace jamais, ce qui entraîne parfois des résultats affreux.

Pistes

- Inventaire(s) à faire : pour décider et informer.
- Montrer, faire découvrir, sensibiliser car l'ignorance est dangereuse : des gens ignorent habiter un bâtiment remarquable, même chose pour le petit patrimoine. Par exemple, il y avait 21 pompes de Ragnies et beaucoup ont disparu; la quasi-totalité des fontaines de Hantes-Wihéries a disparu dans les années '50 pour favoriser la distribution publique.
- Une personne centralisant les différentes informations : c'est une bonne idée, encore faut-il qu'elle soit entendue par les décideurs.
- Les ouvriers communaux remarquent-ils encore les problèmes s'ils y passent chaque jour ? Font-ils remonter l'info utile à la Commune ? Y a-t-il quelqu'un pour en prendre bonne note et relayer l'information ? Sont-ils motivés ? Et supervisés ? Qu'en est-il des vérifications de fin de chantier ? Ne faut-il pas les former et les sensibiliser ? (Un projet PROAGEC d'aide à la gestion administrative ne serait-il pas utile ?).
- SNCB : existe-t-il un droit de regard des habitants et de la Commune sur ses bâtiments ? Doit-elle introduire un permis de bâtir à la Commune ? (non, directement à la région)
- Jouer sur l'effet d'entraînement : la Commune qui rénove incite le voisin gêné à rénover. On pourrait faire de même avec la SNCB.
- Vente de biens communaux ou publics à un privé. Aucun problème sur le principe. Mais le problème est : quelles garanties de qualité de rénovation a-t-on après avoir vendu ? Peut-on contourner cela via un cahier de charges à signer par le nouveau propriétaire ? (Cela s'est fait pour certains immeubles de la rue Stévin à Bruxelles).

Autres

- Patrimoine transfrontalier : il semble encore méconnu et peu mentionné. Cependant, le Maire d'Avesnes peut être pris comme exemple : il fait faire de la promotion transfrontalière au Salon des vacances à Charleroi !

Synthèse

- Avant tout, l'attente est de disposer d'un inventaire (qui pourrait être très exhaustif) comme base à l'information et à la décision.
- Les participants ressentent la responsabilité au niveau de l'Administration et des responsables communaux car elle est souvent propriétaire et l'information est à sa disposition mais ils sont conscients des difficultés de gestion et de disponibilité financière.
- Il y a une difficulté de dialogue avec les communes : des participants signalent des problèmes et ne voient pas l'effet. Ceci est notamment à mettre en parallèle avec le problème des délais très longs pour la prise en compte des remarques, la réalisation de projets, la prise d'initiatives (octroi des subsides, des permis d'urbanisme, ...).
- La réaffectation est la meilleure solution. On peut s'inspirer du cas encourageant du moulin Blariaux. Il y a des cas à prévoir sur ce modèle peut-être : le couvent de Solre-sur-Sambre et l'ancien casino de Thuin (Intersud).